



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 31 mars 2022

La séance est ouverte à 20h15 sous la présidence de Madame la Maire Laurence Devaux.
Membres présents : tous les conseillers en exercice sauf Sandrine Sarrand, absente excusée.
Secrétaire de séance : Stéphane Pétrequin

Ordre du Jour

- Approbation Compte Rendu Conseil municipal précédent
- Compte Administratif 2021
- Compte de Gestion 2021
- Taux d'Imposition 2022
- Subventions aux Associations
- Amortissement des immobilisations
- Provisions pour créances
- Budget Primitif 2022
- Bail de Chasse
- Informations sur l'évolution de la collecte et du traitement des déchets
- Tenue Bureau de votes pour les élections présidentielles les 10 et 24 avril 2022
- Questions et Informations diverses

Approbation Compte Rendu Conseil Municipal Précédent

Madame la Maire propose d'approuver le compte rendu du Conseil du 14 janvier 2022 et demande si les conseillers ont des remarques à formuler. Aucune remarque n'est formulée. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Compte Administratif 2021

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, donne acte au Maire de la présentation faite du compte administratif, lequel se résume comme suit :

Budget Communal (avec reprise des résultats)		Budget Forêt (avec reprise des résultats)	
Dépenses de fonctionnement	108 564,98 €	Dépenses de fonctionnement	28 191,29 €
Recettes de fonctionnement	129 064,87 €	Recettes de fonctionnement	31 111,09 €
Dépenses d'investissement	33 853,66 €	Dépenses d'investissement	1 053,00 €
Recettes d'investissement	23 223,91 €	Recettes d'investissement	1 053,00 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Compte administratif, approuve sa conformité avec le compte Gestion, et approuve les affectations des résultats proposées par le Maire.

Compte de Gestion 2021

Le Maire présente le Compte de Gestion 2020 établi par le Trésorier Municipal. Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve le compte de gestion à l'unanimité.

Taux d'Imposition 2022

Le conseil municipal, après en avoir débattu, décide avec 8 voix pour et 2 contre, de modifier les Taux d'imposition de la manière suivante :

- Taxe Foncière sur le bâti, de 35.94% (ancien taux de la commune+ département) à 36% (nouveau taux de référence pour la commune)
- Taxe Foncière sur le non bâti, de 19,47% à 20%

Subventions aux associations

A l'unanimité, le conseil accorde les subventions suivantes :

Amis de l'Hôpital	60 Euros	Office National des Anciens Combattants	20 Euros
Animation Villageoise	300 Euros	Banque Alimentaire de Franche Comté	50 Euros
Comice Agricole	50 Euros	Randonneurs de la vallée du Rupt	50 Euros
Entraide Communale St Marie	80 Euros	Colis de Noël des seniors	45/50 Euros

Amortissement des immobilisations

Madame la Maire présente les éléments qui ont été retenus par la trésorerie comme étant amortissables :

- Rénovation des terrains de tennis de Sainte Maris pour 162,22 € / an sur 5 ans, début en 2021
- Modification du PLU pour antenne Orange : 561 € / an sur 5 ans, début en 2022

A l'unanimité, le conseil valide ces amortissements et décide de les inscrire au budget prévisionnel 2022

Provisions pour créances



Madame la Maire fait part au conseil de l'imposition de la trésorerie de mettre en place une provision sur créance douteuse, concernant une contravention non réglée depuis 2018, pour un montant de 25 €. Après délibération le conseil par 8 voix pour et 2 contre, autorise Mme la Maire à créer une ligne (6817) dans le budget pour provisionner le montant indiqué.

Budget primitif 2022

Le Conseil Municipal après en avoir débattu, adopte à l'unanimité le Budget Primitif de l'exercice 2021 tel que proposé :

Budget Communal

La section de fonctionnement est équilibrée en recettes et en dépenses à 168 849,44 €

La section d'investissement est équilibrée en recettes et en dépenses à 140 557,60 €

Budget Forêt

La section de fonctionnement est équilibrée en recettes et en dépenses à 56 898,84 €

La section d'investissement est équilibrée en recettes et en dépenses à 5 600,00 €

Les premiers investissements inscrits sont :

- Remplacement de la fenêtre de l'appartement de Mairie (3 200 €)
- Remplacement des tables de la salle de conseil (3 / 4 000 €)
- Remplacement de la lame à neige (500 €)

Bail de chasse

Pour donner suite à la question du président de l'ACCA Saint-Julien actuel, portant sur la possibilité d'avoir un nouveau président ne résidant pas sur la commune, et après vérification du contenu du bail de chasse portant sur les zones « Le Grand Bois », « Sur le Parcours » et « Frénois près de l'Esser », il s'avère qu'il n'y a pas obligation de modification, les articles concernés étant de nature facultatif.

Information sur l'évolution de la collecte et du traitement des déchets

Au 1^{er} janvier 2023, PMA instaurera une Redevance incitative avec un abonnement comportant 12 levées annuelles pour les déchets ménagers, toute levée supplémentaire étant facturée.

Il y aura à cette date la mise en place d'un bac jaune à chaque domicile pour le tri des déchets. Ce bac permettra de trier les plastiques, papiers et cartons, et sera relevé toutes les 2 semaines. Le coût du bac jaune et sa collecte tous les 15 jours seront compris dans le tarif de la Redevance.

Au point R subsisteront le conteneur à verres et le collecteur à Biodéchets.

Une campagne de communication sera faite vers les habitants de Saint Julien avec le soutien de PMA courant 2022. Le site internet de PMA mettra à disposition des habitants un simulateur, pour que chacun évalue sa nouvelle redevance en fonction de son besoin.

Tenue Bureau de votes pour les élections présidentielles les 10 et 24 avril 2022

La tenue des bureaux de vote sur les 2 tours des élections présidentielles sera faite par :

1 ^{er} tour : 10 avril 2022		2 ^{ème} tour : 24 avril 2022	
08h – 10h15	E. Perrey - L. Devaux	08h – 10h15	E. Perrey - L. Devaux
10h15 – 12h30	S. Sarrand - D. Moine	10h15 – 12h30	F. Zinck - D. Moine
12h30 – 14h45	H. Boillot - D. Picquart	12h30 – 14h45	H. Boillot - D. Picquart
14h45 – 17h00	C. Bunod - S. Pétrequin	14h45 – 17h00	C. Bunod - S. Pétrequin
17h00 – 19h00	JM. Pétrequin - J. Girardot	17h00 – 19h00	S. Sarrand - J. Girardot

Informations et Questions Diverses

➤ **Secrétariat**

Une nouvelle secrétaire prendra ses fonctions à partir de lundi 4 avril.

Une partie de son travail se fera à distance et les conseillers municipaux seront sollicités pour continuer des permanences en semaine.

La séance est levée à 22h35

Commission Urbanisme

- Une Déclaration Préalable déposée par M. Seignobos pour ajout de 2 fenêtres de toit coté grande rue. Dossier transmis à PMA pour instruction, et accepté
- Une Déclaration Préalable déposée par Mme Branlard pour rénovation de fenêtres, porte-fenêtre et volets. Le dossier a été transmis à PMA pour instruction.